

Montréal, le 4 février 2019

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire générale  
Autorité des marchés financiers  
800, rue du Square-Victoria, 4<sup>e</sup> étage  
C. P. 246, Place Victoria  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Courriel : [consultation-en-cours@lautorite.gc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.gc.ca)

**Objet :** Consultation portant sur la demande de dispense impliquant des organismes de placement collectif qui investiront dans un fonds d'investissement en capital de développement

---

M<sup>e</sup> Beaudoin,

En tant que jeune entreprise du domaine technologique, NoviFlow compte le Fonds de solidarité FTQ parmi ses principaux partenaires financiers. Ce faisant, nous souhaitons nous prononcer dans le cadre de l'actuel processus de consultation de l'AMF sur la demande de dispense impliquant des organismes de placement collectif qui investiront dans un fonds d'investissement en capital de développement.

NoviFlow est née à Montréal en 2012, à partir des travaux du Laboratoire de recherche en téléinformatique et réseaux de l'UQAM. Nous avons alors en tête de révolutionner l'univers des réseaux informatiques avec une technologie unique qui permet de rendre les réseaux complètement programmables. Évidemment, pour mener à bien un tel projet et lui faire prendre de l'expansion, il nous fallait un appui financier. Or, le Fonds de solidarité FTQ n'a pas hésité à investir dans notre entreprise en 2015, alors que nous en étions encore à nos premières années d'activité.

Les acteurs financiers prêts à investir du capital de risque dans des jeunes pousses technologiques ne sont pas légion au Québec. Le Fonds de solidarité FTQ est l'un d'eux. Le Fonds a cru en notre projet novateur et ambitieux, et son appui nous a permis de concrétiser nos ambitions. Aujourd'hui, la technologie innovante de NoviFlow est reconnue partout dans le monde. Nous procurons des emplois de qualité à 47 personnes à Montréal. Nous avons des clients aux quatre coins de la planète. Nos ventes connaissent une croissance exponentielle année après année. Et nous sommes l'une des rares entreprises canadiennes à figurer dans le prestigieux palmarès de 100 jeunes pousses les plus prometteuses du magazine américain *Red Herring*.

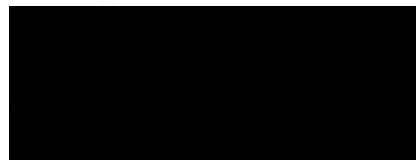
Or, une telle expansion et de tels succès n'auraient pu être possibles sans un partenaire financier comme le Fonds, qui a cru en nous et qui a vu tout le potentiel de notre technologie innovante. C'est pourquoi nous tenons à appuyer la demande du Fonds visant à obtenir les

dispenses nécessaires à la création de nouveaux fonds communs de placement pour les épargnants. Car nous croyons qu'une telle initiative permettra aux Québécois d'épargner tout en appuyant les entreprises québécoises, et en particulier les jeunes entreprises, ce qui représentera une excellente nouvelle pour l'économie du Québec. Plus le Fonds aura des capitaux à sa disposition pour accomplir sa mission, plus les entreprises québécoises prometteuses pourront bénéficier de son appui précieux. Le Fonds est unique, son nouveau projet démontre son sens de l'innovation. Nous saluons son audace. À nos yeux, le Fonds constitue une réelle valeur ajoutée, une solution gagnante gagnante au Québec.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions de recevoir, M<sup>e</sup> Beaudoin, nos salutations les plus distinguées.



Roch L. Dubé  
Président du conseil



Dominique Jodoin  
Président et chef de la direction